



Abris des Rameurs

BP 41 05200 Embrun

20/03/2015

18:00

Type de réunion : Conseil d'Administration

Participants :

🚩 Céline DIDIER
🚩 Michele DUPUY
🚩 Gisèle GIRAUD
🚩 Pierre Ange JAFFRELOT
🚩 Jean Pierre MICHEL
🚩 Chantal MONINO

Sont arrivés En cours

🚩 Emmanuelle CEARD
🚩 Paul FAUGERAS

Etaient absents :

🚩 Sylvie CHABAL,
🚩 Claire LUTZ

Sujet à l'ordre du jour :

1) Point sur la transmission des documents administratifs :

Mis à jour auprès de la Préfecture fait, tous les documents et tous les codes ont été récupérés et changés. Les membres du CA ont accès au gmail et à son mot de passe

- 🚩 Site des associations Embrunaises : <http://www.associations-embrunaises.org> va bientôt fermer (plus d'utilité)
- 🚩 Site du Club, identifiant, domiciliation modifiés et site mis à jour

2) Point sur les clés : (armoire jaune dans le bureau) (cf Doodle)

- 🚩 Pour l'armoire jaune il n'existe qu'une clé qui sera déposée au bureau avec celle de la boîte postale.
- 🚩 Un accord est émis afin que chaque rameur autonome membre à l'année au CAE possède une clé s'il le demande. (Document à signer contre engagement à rembourser les frais en cas de perte, etc...)
- 🚩 Un tableau établi et visé par l'encadrement sportif, des attributions des bateaux et avirons sera affiché dans le hangar. (En fonction du poids de la taille et du degré de pratique du rameur).

Club Aviron Embrun

Abri des rameurs - Le plan d'eau 05200 EMBRUN

Tél : 04 92 43 46 13 – email : contact@club-aviron-embrun.fr - Site : www.club-aviron-embrun.fr

3) Réintégration de Messieurs FRUCTUS Michel et LONGET Didier

Les membres du CA demandent que chaque cas soit examiné séparément. Mme DUPUIS ainsi que d'autres membres du CA souhaitent un vote à bulletin secret.

Résultats :

- ☞ Mr FRUCTUS : 2 votes POUR, 4 votes CONTRE et 2 ABSTENTIONS
- ☞ Mr LONGET : 6 votes POUR et 2 ABSTENTIONS.

Mr LONGET est donc à nouveau membre du Club, en ce qui concerne Mr FRUCTUS le président du CAE lui adressera la décision motivée.

Mme MONINO rappelle qu'il est très difficile pour elle d'exclure une personne qui veut pratiquer l'aviron, face à son insistance le CA lui rappelle qu'on ne peut revenir sur le vote.

4) Licence de Guillaume LONGET -refus du précédent bureau- examen des motifs et décision.

A l'unanimité l'enfant LONGET Guillaume devient membre à l'année du CAE.

5) Contentieux Manosque ? médiation entre les 2 clubs par la ligue ?

- ☞ Il est dit que le passé reste au passé donc il n'existe plus de contentieux avec Manosque mais au contraire nous nous rapprocherons afin de pratiquer des activités ensemble.
- ☞ Mr Paul FAUGERAS demande que le club de Manosque fasse un geste pour la paire d'aviron cassée lors de la VOGALONGA

6) Dossier subvention OICS 2015 -pour information - demande et réponse Compte rendu de JP- Dossier remis dans les délais actuellement en étude.

7) Campagne CDNS 2015 -information des demandes-

Nous devons justifiés avant le 28 mars des 2500 euro versé en 2014. Le délai du nouveau CA étant trop court nous ne demanderons rien cette année.

8) Constitution d'une commission révision des statuts (objectif: mise en conformité des statuts permettant le vivre ensemble et conforme au code du sport, échéance : présentation et vote à l'ag de septembre 2015. Principe= pilotée par un membre du CA et composée de membres bénévoles

Commission constituée sur la base du volontariat sont nommés Mmes GIRAUD, CEARD et Messieurs MICHEL et JAFFRELOT.

9) Orientation sportive du Club = prise en charge dans le cadre de l'UNSS d'entraînement le mercredi après midi (objectif championnat UNSS et challenge jeune rameurs encadré par des éducateurs et permis bateaux) Championnat académique aviron le 01/04 à Peyrolle un peu court pour encadrer des collégiens ?

En ce qui concerne le challenge jeune rameur Mr Bruno ANCEL devra nous envoyer un courrier et le CA pense qu'il faut mettre en place une convention éducateur fédéral et intervenant UNSS représenté par MR LONGET et le professeur d'EPS MR ANCEL

Club Aviron Embrun

Abri des rameurs - Le plan d'eau 05200 EMBRUN

Tél : 04 92 43 46 13 – email : contact@club-aviron-embrun.fr - Site : www.club-aviron-embrun.fr

10) planches à ramer : Sylvie CHABAL + elle obtenu une ristourne (cf CA du 13/10/14) ? Modalité de retrait ?

Aucune ristourne n'a été obtenu ; Par contre il faut demander un duplicata de la commande des planches à ramer auprès d'Eurodif pour la justification de la subvention CNDS car non retrouvé dans les dossiers remis.

11) Représentant du club à la ligue, mode de désignation ? qui ? (2 membres), compte rendu de l'AG Remis à l'ordre du jour au prochain CA

12) label ? perte d'une étoile, il faudra être attentif l'année prochaine et pourquoi pas se fixer comme objectif 2 étoiles ? (cf doc)

Remis à l'ordre du jour au prochain CA

13) tarifs pour l'utilisation des ergos ? Gael Depierre devait être contacté par Paul....réponse ?

Demande de licence découverte pour être assuré à la séance d'ergo encadrée. Le tarif est de 5 euro la séance pour la licence D ET 2.50 pour la licence A. Il est proposé une mise à disposition des ergo à d'autres clubs sportif Embrunais avec convention de location pour la somme de 20 euros la séance non encadrée mais avec un membre du CAE.

14) Ligne téléphonique du club ? Coût ? Remplacement par une box pour un accès Internet moins cher ?

Ok pour demande d'accès Internet

15) Mise en place d'une commission commune au kayak et au club afin de mutualiser, gérer les communs (Evénement, vestiaire, bureau ?, accès Internet, fluides....)

Mis à l'ordre du jour au prochain CA

16) Gestion des adhérents : lettre à rédiger pour faire connaître le nouveau CA, bureau, et modalité des informations à communiquer (Numéro de tel, mail) suivant 3 trois niveaux (Bureau, CA, adhérents) :

La secrétaire générale s'en occupe

17) Journée Sport Handicap : où peut-on avoir du matériel adapté ? Orientation du club ?

Demande faite pour handicaps sensoriels uniquement avec Mr FAUGERAS et Mme MONINO

18) Stages d'été : dates publiées sur le site du club, demande de vérification adressée à Lalu (dates+tarifs)

Concertation avec Mr BLANC faite, publication sur le site réalisée.

19) Randonnée ESP du 21 juin, mise en place d'un comité d'organisation, prise des inscriptions par Chantal (présentation de la fiche), déclarations diverses à réaliser (utilisation du Lac à la Préfecture, Mairie....se positionner pour un départ au plan d'eau si possible)

Manque évident de coulisses au club. Le Président prend contact avec la Société Véga pour une location de yolettes. Mme MONINO s'occupe des inscriptions, Mm CEARD de la demande en mairie et du matériel.

Club Aviron Embrun

Abri des rameurs - Le plan d'eau 05200 EMBRUN

Tél : 04 92 43 46 13 – email : contact@club-aviron-embrun.fr - Site : www.club-aviron-embrun.fr

20) Autres événements : « Sentez vous sport », présentation le 2 juin au CNOSF, se déroulera le WE du 19 et 20 septembre, lieu reste à définir. « Faites du Lac ! », date ?, lieu ?. « Le rafirot Cyclé » le 13 et 14 juin 2015 Base de Loisir de la Germanette

Mis a l'ordre du jour au prochain CA

21) Questions diverses :

- ☞ Il existe trois comptes dans 3 banques différentes pour le CAE le CA décide de ne garder qu'une seule banque le Crédit Lyonnais.
- ☞ Le rôle de MR BLANC brevet d'état d'aviron est évoqué par Mme CEARD le CA décide d'une mise au point avec le bureau avec notre BE.
- ☞ La mise en vente de la remorque de château Thierry est décidée par le CA à hauteur de 500 euro MR JAFFRELOT s'en occupe.
- ☞ L'ouverture du club est prévue le 01/05/2015.
- ☞ Les journées portes ouvertes auront lieu le 17/05 et le 07/06/2015.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h45. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 20 mars 2015, signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président

La Secrétaire Générale

Jean Pierre Michel

Chantal Monino